

PROCES – VERBAL

**de l'assemblée des délégués
du 6 février 2016
à la Grande salle d'Aclens**

Introduction

Le Président André Liaudat ouvre l'Assemblée à 9 h. 55, en demandant aux participants de bien vouloir éteindre leurs appareils cellulaires.

Souhaits de bienvenue

André Liaudat salue les délégués et leurs souhaite la bienvenue à Aclens.

Il salue la présence de :

M. Bernard Ebner, Municipal de Cossonay.

M. Thomas Meyer, secrétaire de l'ASTF

M. Lionel Renaud, chef ressort DDPS

Mme Irène Ming-Keller, trésorière de l'ASTF

M. Erich Purro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF

M. Pascal Grezet, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF

M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF

M. Nicolas Huser, président de l'Association des tambours et fifres du Valais romand

M. Gérard Deshusses, Président du CO de la 20^{ème} Fête romande de Carouge.

Nos membres d'honneurs :

Mme Marlyse Blanc

Mme Dominique Vallat-Pont

M. Robert Metrailler

M. Georges Metzener

M Pascal Grezet

M. Martial Gurny

M. André Nicolas

M. Laurent Besse

M. Joseph Debons

M. Dominique Dinges

M. Claude Blessing

M. Francis Muller

Nos membres honoraires

M. Gianni Bernasconi IM. Christian Liand

M. André Liaudat

Les vétérans de l'Union romande qui recevront leur distinction dans le courant de cette assemblée.

Il excuse l'absence de :

M. Jean-Pierre Baumann, banneret de l'URSTFC

M. Marcel Otter, président de la commission tambour de l'ASTF

M. Philippe Rutsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours

M. Patrick Robatel, lieutenant-colonel, chef centre de compétence de la musique militaire

Nos membres d'honneur :

M. Daniel Rollier

Mme Silvia Fuchs

M. Didier Laurent

M. Gilbert Cavin

M. Louis Salamin

M. Olivier Aubord

M. Jean Chappaz

Nos membres honoraires :

M. Philippe Randin

M. Daniel Barbay

M. Joseph Fasel

M. Frédéric Brasey

M. Rolf Muller

M. Stefan Stempfel

M. Marius Dumoulin

M. Vincent Bussard

M. Olivier Vodoz

M. Christian Franco

M. Georges Rime

Nous sommes reçus cette année par les Diabolo de Cossonay son président Jean-Yves Zwahlen salue les personnes présentes. Un grand merci pour l'accueil et tout le travail effectué.

La parole est donnée à Monsieur Bernard Ebner, Municipal de Cossonay qui fait un petit historique de sa ville..

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URSTFC et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 20 novembre 2015. De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

L'ordre du jour vous a été transmis avec la convocation

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués de Conthey.
3. Rapports
 - a) du président
 - b) du trésorier (comptes et budget)
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) du chef de la commission tambour
 - e) de la cheffe de la commission fifre
4. Admissions - Démissions
5. Fixations
 - a) de la finance d'entrée
 - b) des cotisations
 - c) des forfaits Fête romande (FRTFC) et Fête des jeunes (FRJTFC)
6. Elections
 - a) du président central
 - b) des membres du comité central (CC)
 - c) du chef de la commission tambour
 - d) de la cheffe de la commission fifre
 - e) des membres des commissions musicales
 - f) des vérificateurs des comptes (CVC)
7. Propositions
 - a) du comité
 - b) des sociétés
8. Rapport final de la 20^{ème} Fête romande 2015
9. Rapport intermédiaire de la Fête romande des Jeunes 2017
10. Fixation du lieu de la prochaine A.G.D.
11. Honorariat et Nomination des Vétérans
12. Divers

1. Ouverture de l'assemblée

François Niederhauser, Secrétaire général, donne le décompte des présences

Présentes : 28

T. & F. Sierrois	F. & T. L'Empro-Genève	F. & T. La Bertholdia Fribourg
F. & T. de Nyon	Ecole de Musique, Nyon	Tambours de L'Ondine genevoise
Tambours Morgiens	Compagnie 1602 Genève	Tambours des Cadets de Genève
F. & T. CPMDT Genève	Union instrumentale de Cernier	Musique municipale Ville de Genève
T. & F. Savièsans	Tambours de Conthey	Association musicale Neuchâtel-St-Blaise
Tambours Union Vétroz	F. & T. Montreusiens	F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Diabolo Cossonay	T. & F. Zaehringia Fribourg	Tambours du Lion Grand Saconnex
Merula Lausanne	Contingent Grenadiers Fribourg	Echo des Bois, La Joux-Le Crêt
T. & F. de Meyrin	F. & T. Les Aiglons, Hérémenche	Tambours de Villeneuve
		Tambours de la Fanfare municipale d'Aigle

Excusées : 6

F. & T. Brig-Glis	F. & T. La Maya, Suen / St.Martin	F.& T.La Gaîté-Ayent
F. & T. La Gougra, St.-Jean	F. & T. Collèges de Lausanne	Tambours du Chablais, Monthey

Absentes : 0

Cartes de vote distribuées 74

Majorité 38

André Liaudat remercie François Niederhauser d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de sa précieuse et efficace collaboration à son poste de Secrétaire général.

2. Approbation du P.V. de l'assemblée des délégués de Carouge – le 7 février 2015

Le procès-verbal a été adressé aux sociétés par email, elles ont eu tout loisir d'en prendre connaissance. Il n'en est pas fait lecture mais une correction est à apporter au point 7 Propositions l'acceptation par l'assemblée des délégués de la candidature de Sierre pour l'organisation de la 21^{ème} Fête romande en 2019 Le PV est accepté à l'unanimité. Le président remercie François Niederhauser de son travail et son engagement au sein du comité.

3. Rapports**a) du président**

La Fête Romande des tambours, fifres et clairons à Carouge a marqué notre Union Romande en 2015. J'y reviendrai dans un instant.

J'ai assumé deux présidences: celle de la Suisse et celle de la Romande; cela n'a pas été facile.

En effet sur le plan Suisse, les problèmes sont nombreux. Il y avait du pain sur la planche.

1. Structure de l'Union

L'effectif des sections est de 34, il reste inchangé.

Quant à celui des membres, il est de 573, soit inchangé. Nous devons augmenter. Je vous demande d'entreprendre vraiment un effort.

Il y a un mais. Il se rapporte au recrutement des jeunes.

Sur 34 sections, la statistique du mois de mars 2015, 16 sections n'ont pas de jeunes de moins de 15 ans; presque la moitié. Nous ne pouvons pas continuer dans cette direction.

Aussi, je demande à chacun d'y penser dans les années à venir. C'est un des objectifs pour la bonne marche de nos sections. Alors, allez-y, et en avant.

2. Décès

Aucun décès n'a été signalé à notre niveau. Le souvenir étant important, ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés: parents, amis ou invités qui ont perdu un de leur proche. Par ce moment de silence et de recueillement, ils sont toujours présents parmi nous. Je vous en remercie.

3. Prestations

3.1. La Fête Romande des tambours, fifres et clairons à Carouge les 12/13 et 14 juin 2015.

Cette 20^{ème} Fête romande a été de très bonne cuvée dans les mains de l'EMPRO-Genève et avec son Président Jean-Claude BERSIER et avec l'excellente conduite du Président du CO, Monsieur Gérard DESHUSSES, qui par ses grandes compétences de patron a su mettre en œuvre une telle manifestation à Carouge. La Fête a été belle, sereine et chaleureuse. Bravo Vous avez su accueillir les concurrents et les concurrents avec un doigté remarquable.

Vous les avez mis à l'aise dès leur arrivée.

Vous avez su allier les concours, la partie officielle et les festivités dans un déroulement précis et très bien organisé pour le bonheur de tous.

Les résultats obtenus par les participants, ont été de très bonne qualité; cela a été relevé par le jury. C'est un progrès eu égard aux anciennes fêtes. Alors, poursuivons dans cette direction.

Une société a soulevé le problème du classement entre les romands et les membres des autres sociétés suisses. La commission technique a reçu le mandat d'étudier ce point en 2016. De belles fêtes sont une nécessité, elles permettent de savoir où l'on se trouve, de cultiver, l'amitié et de connaître une région.

Mes plus vives félicitations vont à toutes celles et tous ceux, qui ont œuvré avec dynamisme et passion pour cette 20^{ème} Fête romande à savoir:

- * aux membres du CO, sous la présidence de Gérard DESHUSSES,
- * aux membres de l'EMPRO-Genève, sous la présidence de Jean- Claude Bersier,
- * à Eric KUNZ, le coordinateur et secrétaire,
- * aux membres du jury,
- * aux membres des commissions techniques,
- * et n'oublions pas les nombreux bénévoles qui très souvent travaillent dans l'ombre.

Soyez tous applaudis pour votre remarquable engagement.

3.2. Le 50^{ème} anniversaire des Tambours DIABOLO de Cossonay le 10 mai 2015

Très bien organisé dans une ambiance d'amitié et de joie. Excellente prestation de la société dans les diverses apparitions qui ont tenu en haleine le public.

Le 50^{ème}, c'est également un moment de se rappeler des souvenirs inoubliables avec des émotions profondes.

C'est avec un très grand plaisir que j'ai remis la channe du 50^{ème}

anniversaire pour le bel exemple de vitalité ainsi que pour les encouragements pour le futur avec une telle journée, on repart heureux.

Sincères félicitations et bravo aux Tambours DIABOLO de Cossonay.

3.3. 46^{ème} Festival de l'Association des Tambours et Fifres du Valais Romand le 3 mai 2015 à Savièse.

Malgré un moment de pluie, la Fête a été magnifique dans cette localité de Savièse qui avait connu une superbe Fête fédérale des Jeunes en 2012.

Les participantes et les participants ont été au centre de la manifestation en exécutant des pièces de qualité avec de très bons résultats. De telle fête consolide l'amitié, la joie et la persévérance.

Le Bas Valais, par cette organisation prouve la valeur du Tambour et du Fifre dans cette région si douce. Félicitation à son Président Nicolas HUSER ainsi qu'à la Société Fifres et Tambours de Savièse en particulier à son Président Jaques-André HERITIER.

3.4. 14^{ème} Rencontre Gruyérienne à la Tour de Trême le 25.04 2015 par la Gruvia et la 3^{ème} rencontre du Roestigraben KONTEST le 28.11.2015 par la Bertholdia.

Deux manifestations très intéressantes au début et fin d'année avec une très bonne participation sous des formes de concours les plus diverses. Il ne faut pas avoir peur d'innover. Bravo à ces deux sociétés pour leur engagement marqué dans notre Union Romande.

3.5. Diverses prestations

Sous forme de service, de concert et de repas de soutien mises sur pied par les sociétés.

- * Echo des Bois La Joux
- * La Gruvia
- * Tambours et Fifres de Meyrin
- * L'Ondé Genevoise
- * etc.

4. Formation

La Formation est une nécessité absolue pour la société. Les cours de Chamblon sont d'excellentes qualités grâce à son Président Grégoire Trincherini et avec les moniteurs qui transmettent leur savoir faire avec engagement et doigté. Qu'ils en soient remerciés pour leur dévouement.

Je prie les sociétés de poursuivre l'effort dans cette direction pour conserver la qualité dans les sociétés.

5. Les activités du futur sont les suivantes:

- | | |
|-----------------|--|
| 23.04 | La Tour-de-Trême, 15^{ème} rencontre gruyérienne, c'est le bon moment pour savoir si on est déjà bien avancé dans la préparation. |
| 21/22.05 | 47^{ème} Festival des tambours et fifres du Bas-Valais à Sierre. |
| 26.11. | 4^{ème} Edition du Roestigraben kontest par la Bertholdia à Fribourg. C'est l'étape de clôture. |
| 2017 | |
| 17.06 | Nyon la 11^{ème} Fête des Jeunes tambours et fifres. Pensez-y déjà maintenant. |
| 2019 | La Fête Romande à Sierre. |

6. Objectifs

Les voici. Je vous prie de les mettre en œuvre.

1. Chaque société recrute au minimum un jeune de moins de 16 ans.
2. Jeunesse et musique débute en 2016. Renseignez-vous dans vos cantons respectifs.
3. N'oubliez pas d'inscrire vos membres dans les cours de formation: moniteurs, jury, etc.
4. Pensez-y déjà maintenant pour la Fête romande des Jeunes à Nyon en 2017.

Ce sont des objectifs simples mais combien important pour les sociétés et pour notre Union.

7. Conclusions

Au terme de cette Assemblée, je remettrai mon mandat de Président de l'URSTFC. Nous avons effectué ensemble une période de quatre ans avec des prestations importantes telles que:

- * en 2012 la Fête Fédérale des jeunes à Savièse,
- * en 2014 la Fête Romande à Carouge,

qui ont été très positives. Je vous remercie de votre appui et de vos engagements.

Alors, poursuivez votre route avec le nouveau Président dans la joie et l'efficacité.

J'adresserai mes remerciements à la fin de l'Assemblée des Délégués.

Que vive l'URSTFC, ses sections et ses Membres.

b) du Trésorier

Le président donne la parole à Eddy Trincherini, trésorier, qui présente les comptes de l'exercice 2015. On trouve aux Produits : Fr. 10'538,59, aux Charges : Fr. 7'326,90 ce qui fait ressortir un bénéfice d'exercice de Fr. 3'211,69

Le Fond de formation est épuisé

La fortune après report du bénéfice d'exercice s'élève à Fr. 36'791,44

André Liaudat remercie Eddy Trincherini pour la tenue claire et précise des comptes de l'URSTFC et souligne que nous devons faire un effort pour trouver des fonds.

Le budget 2016 fait ressortir une perte de Fr. 480,--.

c) des vérificateurs des comptes

Le président donne la parole à un représentant des **Tambours de l'Union instrumentale de Cernier** pour la lecture du rapport de vérification. André remercie les vérificateurs des comptes de leur travail. Aucun complément d'information n'étant demandé, les comptes sont approuvés à l'unanimité des votants et la commission de vérification est relevée de son mandat.

d) du chef de la Commission tambours

La parole est donnée à Grégoire Trincherini

C'est à mon tour de vous faire mon rapport annuel. Cette année était chargée. Je vais passer certains points en revue.

Journée d'inspection du 27 juin 2015.

21 candidats, soit 1 de moins que l'année passée.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de la participation à cette journée pour les jeunes de 15 ans ou plus, ceci pour avoir un suivi et s'informer régulièrement. La prochaine journée d'inspection aura lieu le 25 juin 2016 (à noter dans vos agendas, le formulaire est disponible sur le site internet) Nous vous remercions de motiver et d'inscrire vos jeunes, mêmes si l'un ou l'autre ne s'intéresse pas à la fonction de tambour militaire. On ne sait jamais, ils peuvent changer d'avis à la dernière minute et de toute façon, ils ne peuvent qu'en profiter et faire profiter leur société. La commission technique a malheureusement un point négatif à relever. Nous constatons, que ces dernières années, il y a de plus en plus de jeunes qui s'inscrivent aux cours et qui finalement sont absents, sans excuses ou s'excusent la veille, voir le matin même. C'est très désagréable pour l'organisation, que se soit pour les moniteurs, pour les repas, etc. Nous souhaitons vous rendre attentif à ce problème, et nous espérons qu'à l'avenir, les jeunes se responsabilisent.

Journée de drill

Nous avons fait une journée en vue de la préparation à l'examen de tambours militaires, avec un effectif de 7 personnes. 8 candidats se sont présentés à l'examen. C'est une bonne année pour l'Union romande, 6 jeunes ont réussi.

Point important à signaler : A partir de 2018, le nombre de tambours militaires va considérablement baisser. On parle de passer de 27 recrues à 16. C'est véritablement un problème, car les personnes n'ayant pas un très bon niveau n'auront plus la possibilité de faire leur armée en tant que tambour. Nous vous encourageons donc encore une fois, à motiver et à inscrire vos jeunes à ces cours pré-militaires, afin qu'ils soient vraiment prêt le jour J.

Cours moniteurs

Cette année, nous n'avons pas effectué de cours moniteurs pour les tambours. Par contre, je vous en avais parlé l'année passée, l'Union romande voulait réétudier le concept, car il ne convenait pas à notre fonctionnement. Nous avons commencé ce travail et lorsque nous avons voulu le présenter à la CT/ASTF, il s'est avéré que le concept actuel ne leur convenait pas également, et qu'elle était en train de le retravailler dans le même sens que nous. La nouvelle version du concept est maintenant sur le point de se finaliser, elle est disponible sur le site de l'ASTF en allemand. La traduction est en cour (Je remercie Jean-Philippe Brun qui se charge de cet énorme travail). Nous pourrons donc l'appliquer rapidement pour notre association. **(Jean-Philippe présente en 3 minutes)**.

Les cours moniteurs confirmés, donnés par l'ASTF sont censés commencer fin 2016.

Les personnes ayant les conditions requises pour participer à ce cours ont été contactées et nous n'attendons plus que les inscriptions.

20^{ème} fête romande Carouge

Quel stress !! C'était la première fête romande pour moi en tant que président. J'ai pu constater tout le travail à fournir pour l'organisation d'un tel événement. Je remercie toute la commission technique qui a réalisé un travail remarquable, les organisateurs, pour leur disponibilité, ainsi que le bureau des calculs, qui était vraiment très très bien tenu. C'était un plaisir de travailler dans ce bureau, où tout était réfléchi, prévu, organisé. En ce qui concerne la partie de l'organisation des concours, tout a bien fonctionné grâce à l'organisation de nos hôtes. Je tiens à féliciter tous les concurrents et à remercier le jury, sans lequel un tel concours ne peut pas avoir lieu. En parlant du jury : je souhaite vous faire part d'un grand problème que nous avons rencontré. A la fin des inscriptions des juges, le concours était en mauvaise posture, en effet, il nous en manquait... je n'ose pas dire combien. Après de nombreux téléphones, remaniement du plan horaire et plages des juges, nous nous sommes finalement trouvés au complet, mais sans aucune réserve. Et là, la tuile !! Un juge, bien entendu celui qui jugeait absolument partout, nous annonce que suite à des problèmes personnels, il ne pourra pas être des nôtres, et ça le mercredi soir avant le concours. Que faire.... J'ai donc téléphoné, le mercredi soir à 21h, à Louis Salamin, avec qui j'avais déjà parlé de ce problème, pour lui demander s'il ne pouvait pas sortir de sa retraite de jury, nous dépanner, venir le lendemain à Carouge et être prêt à juger. Un tout grand merci à lui, qui nous a sauvé la mise, aux organisateurs, qui ont dû s'occuper en moins de 24h, des changements, de l'hôtel, des repas etc. Merci à Olivier Jaques, qui s'est occupé de lui transmettre les partitions, et avec qui j'ai passé un bon moment à tout réorganiser. Ce problème des juges nous préoccupe. En effet, la liste de juges de l'UR diminue à vue d'œil, et pour Carouge, c'était une catastrophe pour en trouver. Sans eux, pas de concours. En fait le véritable problème est que beaucoup de juges sont encore actifs dans les concours individuels et surtout dans les sections. De ce fait, ils ne peuvent pas juger le concours. L'année après une fête fédérale, l'ASTF organise un cours de Jury. L'UR a été particulièrement bien représentée. Je remercie infiniment la dizaine de nouveaux juges qui ont suivi ce cours. Nous avons absolument besoin de ces juges. Encore un dernier point sur le concours de Carouge. Le point qui fâche : le classement unique. J'ai eu beaucoup de réactions à chaud sur ce point, positives ou négatives. Les discussions étaient animées. J'ai passé tout mon samedi soir et mon dimanche à parler de ça, à expliquer, à corriger des informations ou idées fausses, à écouter des propositions. Je suis un peu déçu, je vous l'avoue, car tout était écrit sur le programme de concours, et je l'avais présenté l'année passée à cette assemblée

Avant la fête, uniquement 2 personnes m'ont parlé de ce sujet. Nous n'allons pas ouvrir la discussion sur ce sujet aujourd'hui. Discuter de ce classement nous prendrait beaucoup trop de temps, de plus la commission technique pense qu'il faut du temps pour trouver une solution bien réfléchie. Nous vous proposons donc de vous présenter nos améliorations lors de la prochaine assemblée des délégués, en 2017. Nous comptons sur vous, délégués, membres de sociétés, concurrents, juges et j'en passe, pour nous faire part de vos propositions. Beaucoup de personnes m'ont promis de nous écrire. A ce jour, nous n'avons reçu qu'une seule lettre, de Mme Dominique Vallat-Pont. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec elle, et je lui ai dit que sa lettre ne tombera pas dans l'oubli, mais qu'il faut prendre le temps de la traiter. Je la remercie de son implication pour notre association. C'est exactement ce qu'il faut faire pour avancer. N'hésitez pas à me contacter pour ce sujet ou n'importe quel autre d'ailleurs, c'est avec plaisir que je vous écouterai, vous répondrai, et prendrai en compte vos demandes et remarques, pour avancer dans ce monde qui est le nôtre.

Pour terminer mon rapport, je tiens à remercier encore une fois mes collègues de la commission technique, pour leur travail et leur soutien. Un merci tout particulier à Olivier Jaques, qui a fait un travail monumental cette année, en particulier pour l'organisation de Carouge. Ces connaissances et ses expériences sont vraiment impressionnantes et sont un atout majeur pour la CT.

e) de la cheffe de la commission fifres

La parole est donnée à Nadia Gummy, cheffe de la Commission fifres

Voici mon rapport. Pas n'importe lequel... celui du chemin des fifres ! Et mon dernier, par la même occasion. En préparant mon texte, j'ouvre ma commode, comme dit un ancien président, et je constate que mon premier rapport date de 2006. Dix ans ! Je n'ai rien vu venir. Alors pour savourer mes derniers instants égocentriques devant un public averti, je vais faire un rapide tour de chaque année, et chacune d'entre-elles, de ces années, subdivisées en cinq chapitres distincts : les concours et fêtes, les forums et cours, l'évolution de l'AST – ASTF, l'historique de la Commission Musicale et quelques événements marquants. Ainsi, je pourrai dire que j'aurai amorti mon temps de présence jusqu'au bout. Évidemment, je rigole. Cette année, notre team - Michel Pedrazzoli, Céline Renaud-Richard et moi-même – avons assumé la deuxième année du cours de moniteurs, l'approfondissement des bases musicales. Je les remercie en passant pour tout leur boulot. Les treize participants se sont réunis cinq fois cette année musicale. Ils viennent de quatre sociétés et de trois cantons : le Valais, Genève et Vaud. En janvier, c'est l'examen qui les propulsait pour les cours de base moniteurs qui les a rassemblés. Neuf participants continueront l'aventure. Aujourd'hui, ils reçoivent un diplôme qui prouve leur suivi et leurs connaissances musicales. Il faut savoir que dans certains cantons, Genève surtout, les « papiers » sont très importants pour être reconnus et également pouvoir être payé en conséquence lorsqu'ils donnent eux-mêmes des cours. La paie étant une reconnaissance, évidemment. Je félicite ici toute l'équipe qui s'est investie à fond. Certains reviennent de loin et ils ont fait des progrès faramineux. Derrière eux, il y avait vous peut-être, des « vieux » qui ont su les coacher, les encourager pour leur amélioration. Simplement prendre du temps pour eux, ou leur laisser du temps pour expérimenter... C'est vraiment important. Pour nous, en quelques jours, on ne peut pas donner cela. Par contre, on donne tout ce qu'on peut, croyez-moi. Le salaire passe dans l'achat de déo. Alors, pour en revenir, merci à tous ceux qui encadrent ces futurs moniteurs. Comme à chaque fois, je profite de mon rapport pour vous rappeler que tous les cours, tout ce que nous faisons ou tout ce que nous ne faisons pas d'ailleurs, est l'objet de discussion. La plupart de nos portes sont ouvertes. Prenez contact avec nous si vous avez des suggestions, des remarques... Vous êtes nos clients.

Carouge ! Wouawh ! Quelle fête, que de souvenirs. Déjà, du point de vue de l'organisation, tout a été géré avec un grand professionnalisme. Bravo et merci pour ce plaisir. Ensuite, je dois dire que les sociétés ont joué le jeu. Des pièces intéressantes, faisant partie de la liste officielle... J'ai vécu des moments de musique et d'amitié à écrire un livre.

Lors de mon premier rapport, je mentionnais les buts des forums. Ces journées à la carte, mode que j'ai lancée avec succès dans les années folles, avaient principalement trois buts :

- d'abord, de promouvoir notre instrument,
- ensuite, de nous rencontrer pour échanger des moments musicaux, techniques ou simplement d'amitié,

• enfin, apporter à chaque participant un atout supplémentaire dans sa connaissance de la musique. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est que si je devais écrire quelques lignes quant aux objectifs de la Commission Musicale, j'écrirais exactement les mêmes mots maintenant. Il est vrai que les effectifs diminuent. Le recrutement des jeunes, la « conservation » des membres actifs, ont toujours été au centre de nos préoccupations et des thématiques de questions graves. Après toutes ces années, je n'ai toujours pas de réponse. Vous qui restez, j'aimerais vous dire que l'essentiel est vraiment de croire que vous apportez, vous, chacun, une pierre à l'édifice. C'est peut-être facile de le dire. Ça l'est moins de l'intégrer. Vous qui donnez du temps pour votre instrument, votre société, vous qui êtes présents dans cette salle maintenant, vous qui donnez des cours, suivez les jeunes lors des concours... vous faites partie du clan. Après toutes ces années en côtoyant du monde, je sais que c'est vous qui comptez. C'est vrai que les plus jeunes, de par la génération actuelle aussi, parfois, n'ont pas toujours reçu la persévérance dans l'effort comme vous vous la supportez, voire même valorisez. Tant pis. Ce n'est pas pour autant qu'il faut baisser les bras. Croyez en vous et la pierre qui est entre vos mains tant que vous pensez que c'est ce qu'il faut faire. Encore une fois, facile pour une femme qui quitte... Et c'est pourtant mon message.

La suite se passera avec Céline. Je crois en elle et je lui souhaite le meilleur. Nous sommes très différentes et, pour l'Union Romande, je pense qu'il faut justement laisser la place à du nouveau. C'est le moment de sortir les paquets de mouchoirs. J'aimerais vous dire merci pour votre confiance et votre soutien. Ça n'est pas des paroles en l'air. Confiance. Soutien. Toutes ces années ont été d'une richesse inespérée pour moi. Je ne prétends pas avoir fait les meilleurs choix. Je sais néanmoins que j'ai fait ce qui me paraissait être le meilleur pour l'Union romande. Je me suis sentie appréciée, écoutée, parfois valorisée. Et si on réfléchit bien, ça n'arrive pas souvent dans une vie. Alors merci. Dans ce rapport, je pense aussi à tous ceux qui ont bossé avant moi. Depuis ma plus tendre enfance, des paellas avec des gens que je ne connaissais pas trop. Il y en a eu tant ! Ces gens qui font qu'on se réunit encore aujourd'hui... Pour moi, il sera difficile de tous les nommer. Et je risque bien d'en oublier. Je me dois toutefois de citer des noms qui me viennent, des gens sans qui je n'aurais pu faire ce que j'ai fait... chacun dans sa mesure... Des Martial, des Olivier, des Daniel, des Didier, Marlyse, Dominique, Yaelle, David, Karine, Jean, Joseph, Momo, Grégoire, Christophe, des Céline et Michel et beaucoup d'autres... Vous avez tous votre place dans ma retraite, je la garde au chaud pour moi... Et la pierre que vous avez déposée, je sais où elle est.

Merci à tout le comité, surtout notre Président M.Liaudat. Je remercie toute la commission musicale qui fait un super boulot selon moi. Bravo et belle suite à Grégoire pour son travail et son envie de bien faire. Et une fois n'est pas coutume, un chaleureux merci à Olivier. Cet homme sur qui j'ai toujours pu compter, sur lequel on peut tous compter d'ailleurs. On dit que nul n'est irremplaçable. Cet adage était vrai avant de le connaître. J'aimerais bien encore ajouter quelques lignes car j'ai dépassé mes deux pages habituelles. Je sais qu'il tourne les yeux vers le ciel en se disant que la moitié des mots auraient été suffisants. Tant pis, j'ai le droit de faire long, pendant quelques minutes encore. A tous, plein de musique dans la tête et dans le cœur Belle journée

4. Admissions - Démissions - Mutations

Nous avons reçu aucune démission.

Nous avons reçu aucune demande d'admission.

L'URSTFC comptera en 2016: **34 sociétés**.

5. Fixations

a) de la finance d'entrée

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

b) des cotisations

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.-- par membre de plus de 16 ans.

Au minimum 50.-- par société.

c) des forfaits FRTFC et FRJTFC

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.-- et Fr. 2'000.--

6. Elections**a) du président central**

André Liaudat a fait parvenir au comité la lettre suivante :

Messieurs les Membres du Comité Central,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Par la présente, je confirme ma démission en qualité de Président de l'URSTFC pour l'Assemblée des Délégués du samedi 6 février 2016.

Etant Président de l'ASTF, il m'est impossible de poursuivre sur 2 échelons ce que je regrette vivement. J'ai eu beaucoup de plaisir d'avoir conduit l'Union romande pendant 4 ans après la présidence de l'organisation de la Fête romande à Fribourg en 2007. Ce sont des moments privilégiés. Je souhaite les meilleurs succès pour l'avenir de l'URSTFC et en particulier pour le nouveau Président et les futures fêtes romandes de Jeunes à Nyon en 2017 et les actifs à Sierre en 2019. Bon cap et excellente route.

La parole est donnée à Eric Favre, vice-président de l'URSTFC .

M. le Président, Chers délégués, Mesdames, Messieurs,

Il y a 4 ans, le 4 février 2012, notre association accueillait notre président central, M. André LIAUDAT. Membre infatigable de notre union, ainsi que de nombreuses sociétés, groupements et autres associations, dont il serait fastidieux d'en énumérer la liste, notre président a pour les raisons qu'il vient d'invoquer, décidé de remettre sa démission. En effet, notre camarade et ami André Liaudat, ne quitte pas tout à fait ce monde qui nous est propre car, il a encore accepté d'assumer pour une période déterminée, et c'est tout à son honneur, la présidence de l'ASTF.

Travailler avec notre président, André LIAUDAT, a toujours été un plaisir, partagé par chaque membre de votre comité. En effet, s'il n'y a plus besoin de le présenter, tant ses qualités de chef, sont reconnues il a toujours su conduire et tenir le cap au sein de notre association ceci en étant constamment à l'écoute de chacun des membres de son comité. Nous ne pouvons que prendre acte de votre départ et vous remercier du fond du cœur pour tout le travail et l'énergie dispensés pour le bien de la musique populaire. Votre courtoisie ainsi que votre parfaite loyauté ont fait de vous un Président estimé et respecté de tous. Vous avez également, au vu de votre passé militaire, toujours eu une ligne de conduite irréprochable et vous nous avez marqués d'une empreinte profonde, mon Cher Président et, sans jamais se « gendarmier » avec votre humble vice-président. Vous vous êtes engagé sans jamais vous ménager et menant de front maintes occupations. Mon Cher André, vous pouvez vous retirer avec la gratitude de l'ensemble de l'Union Romande ainsi que de son comité. Cependant, nous espérons toutefois avoir encore le privilège et le plaisir de pouvoir vous rencontrer lors de nos futures manifestations. Aussi, Mon Cher Président, au nom de mes camarades du comité central, j'ai encore le plaisir de vous remettre cette modeste attention et nous ne vous disons pas adieu, mais à bientôt.

La présentation du futur président appartient au Président des Fifres et Tambours de Nyon Eric Favre.

Chers délégués, comme nous venons de vous l'annoncer, notre président a émis le vœu de se retirer et, votre comité était à la recherche d'un candidat à la tête de notre association. Dès lors, un membre du Collège des Tambours a été approché, en la personne de notre camarade Lionel RENAUD, bien connu parmi beaucoup d'autres-vous. Lionel est né le, 28 avril 1983 et a grandi à Lausanne. Dès l'âge de 5 ans, il a commencé à apprendre le tambour dans les rangs de la Société de musique l'Avenir, en dite localité, où il y est resté jusqu'en 2000. Toutefois, dès l'âge de 15 ans, il a rejoint les rangs de la Merula – Lausanne et, dès 2011, ceux de la Société des Fifres et Tambours de Nyon, ensemble dont il assume actuellement la direction. Par la suite, en 2003, Lionel RENAUD a été recruté en qualité de tambour, avant d'accomplir son école de recrue à Berne. Dès 2004, devenu sergent, il a continué sur sa lancée en qualité de militaire contractuel à Aarau, avant d'obtenir ses galons de premier-lieutenant. Dès 2010, notre camarade Lionel est membre de l'ASTF en qualité de responsable des affaires fédérales Lionel, que nous remercions, a accepté de succéder à la présidence d'André LIAUDAT. Aussi, au nom du Comité de l'URSTFC, nous vous proposons de confirmer et valider Lionel RENAUD en qualité de président de notre association.

Lionel Renaud est élu par acclamation. La parole lui est donnée.

Monsieur le Président, messieurs les membres du comité, mesdames et messieurs les membres des commissions techniques, mesdames et messieurs les délégués. Tout d'abord un grand merci pour la confiance que vous me témoignez aujourd'hui. C'est une joie mais également une responsabilité de relever le défi de présider notre association. L'Union Romande est une belle entreprise et je ne peux que féliciter André Liaudat pour son travail, ainsi que ses prédécesseurs, mais également le comité central et les membres des commissions techniques, qui investissent bénévolement chaque année des heures au service de notre passion commune. Plusieurs défis nous attendent. Il y'a notamment les nouveaux concepts de formation pour les tambours et celui à venir pour les fifres qui doivent répondre aux besoins des sociétés et aux impératifs de qualité. Il y'a également l'application de la récente initiative jeunesse et musique, qui pourra ouvrir des portes à l'accès de subventions. Mais le plus important est bien sûr de trouver la relève de demain car la force d'une association se mesure au final à l'addition de ses membres. Et pour se faire aujourd'hui une place dans l'offre abondante de divertissements auxquels les jeunes sont sollicités, il nous faudra être innovants. Et comme dit le proverbe : Ce n'est pas en améliorant la bougie qu'on a inventé l'ampoule électrique. Nos sociétés sont motivées et engagées, j'en veux pour preuve l'attribution réussie des prochaines fêtes. J'ai donc une totale confiance en notre réussite. C'est grâce à cet engagement que nous pourrons continuer à conserver les valeurs de notre association et poursuivre nos objectifs. Je me réjouis à ce titre de travailler avec notre comité et vous tous.

b) des membres du comité

Eric Favre, vice-président; François Niederhauser, secrétaire général; Eddy Trincherini, trésorier; Olivier Monge, responsable de la Communication sont candidats à une nouvelle élection. L'AD les reconduit par acclamation pour une nouvelle période Eric Kunz ne se représente pas et il sera remplacé par Edgard Etter qui est présenté par Jacques Emmeneger, président de La Bertholdia, Fribourg.. Le président remercie l'AD de la confiance témoignée au comité de l'UR. Il félicite de cette élection et les remercie de leur engagement et de leur motivation à la cause de l'Union romande.

c) du chef de la commission tambours

Grégoire Trincherini, chef de la commission tambour. Il est réélu par acclamation.

d) de la cheffe de la commission fifres et clairons

Nadia Gummy, cheffe de la commission fifre et clairon ne se représente pas et est remplacée par Céline Renaud-Richard qui est élue par acclamation.

e) des membres des commissions musicales

Pour cette élection, les membres suivant se mettent à disposition pour une nouvelle période. Il s'agit, pour les tambours, de Christophe Crausaz,, Jean-Philippe Brun, Ludovic Frochaux et Olivier Jaques dévoué et efficace secrétaire des CM/URSTFC. L'AD les réélit par acclamation. Un membre tambour de plus est présenté il s'agit de Marc Buttex de Merula Lausanne qui est élu par acclamation. Pour les fifres Michel Pedrazolli est réélu par acclamation. Les membres des commissions musicales sont félicités de leur élection et remerciés de leur disponibilité et de l'excellent travail réalisé.

f) des vérificateurs des comptes

Le Groupe de tambours de **L'Association musicale Neuchatel - St.-Blaise** étant au terme de leur mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des **tambours de la Fanfare Municipale d'Aigle** qui accepte ce mandat. La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

**Groupe de tambours Musique Municipale VG
Contingent des Grenadiers fribourgeois
Les tambours de la Fanfare Municipale d'Aigle**

7. Propositions**a) du comité**

Aucune proposition émanant du comité n'étant parvenue dans les délais au comité, ce point est clos

b) des sections

Aucune proposition émanant des sections n'étant parvenue dans les délais au comité, ce point est clos.

8. Rapport final de la 20^{ème} Fête romande 2015

Gérard Deshusses et Jean-Claude Bersier font un compte rendu détaillé de la fête de Carouge.

9. Rapport intermédiaire de la Fête romande des Jeunes 2017

Lionel Renaud présente la fête de Nyon (annexe jointe)

10. Fixation de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2017

Elle aura lieu le samedi 4 février 2017 à Nyon

11. Honorariat et nomination des Vétérans**Honorariat**

Membre d'honneur
LIAUDAT André
GUMY Nadia
CUEREL Nicolas

Membre honoraire
DESHUSSES Gérard

Nomination des vétérans

La parole est donnée à Erich Purro, Président de l'Union des vétérans qui est très content d'être parmi-nous avec Pascal Grezet, secrétaire et Andreas Friedli, trésorier et qui nous remercient pour l'invitation ils distribuent les médailles et barrettes de vétérans aux personnes suivantes :

20 ans

MAYORAZ Fabienne, Les Aiglons d'Hérémece
ROH Joel, Tambours de Conthey

20 ans et 30 ans

CUEREL Nicolas, Tambours morgiens
FRATERNALI Claude, Tambours du Lion

30 ans

ENZ Christian, Merula Lausanne
FREYMOND Alain, Merula Lausanne
CLIVAZ Paul-Alain, Tambours et fifres Sierrois

40 ans

PONT Jean-Luc, Tambours et fifres Sierrois
NIEDERHAUSER François, L'Empro-Genève

50 ans

PONT Max, Tambours et fifres Sierrois

60 ans

ENZ Laurent, Tambours et fifres Merula

12. Divers

Thomas Meyer : fait une intervention concernant l'ASTF.
Nadia Gumy remet les diplômes de moniteurs.

Conclusion

Avant de conclure cette assemblée le président central tient à remercier, les délégués, membres d'honneur et invités de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de ce jour. Chaleureux merci aux Tambours Diabolo Cossonay pour l'organisation de cette journée. Je vous souhaite plein succès à vous et à vos sociétés respectives et me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion .André Liaudat remercie l'AD de son attention et déclare l'assemblée générale des délégués de l'Union Romande des Sociétés de Tambours, Fifres et Clairons 2016 close à 12h15

Le secrétaire général
François Niederhauser

Onex, le 1^{er} octobre 2016